



**ARRÊTÉ PORTANT INTERDICTION D'ACCES
ET DE STATIONNEMENT
PLACE DE L'EGLISE ET RUELLE DU
POURTOUR DE L'EGLISE
INSTALLATION CHALETs
« MARCHÉ DE NOËL 2022 »
N° 2022/303**

Le Maire de BERLAIMONT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2212-2 et L. 2213-1,
- Vu le Code de la Route,
- Vu le Code de la voirie routière,
- Considérant qu'il convient d'interdire le stationnement des véhicules Place de l'église, pour permettre l'installation des chalets à l'occasion du marché de Noël qui aura lieu les 19 et 20 novembre 2022 sur ladite Place.

ARRETE

Article 1 : Le stationnement et l'accès des véhicules seront interdits Place de l'église et ruelle du Pourtour de l'église à partir du lundi 14 novembre 2022 à 9h jusqu'au mardi 22 novembre 2022 à 16h.

Article 2 : Les restrictions reprises à l'article 1 ne s'appliquent pas :

-Aux divers services des pompes funèbres

-A Monsieur CARION Claude, locataire du garage sis place de l'église pour lui permettre l'entrée et la sortie de son véhicule stationné dans ledit garage, par la place de l'église

-A Madame RODRIGUES Tresa propriétaire d'un garage de l'immeuble sis 9 grand rue à BERLAIMONT (59145), dont l'accès se fait par l'impasse Saint Michel au niveau de la ruelle du pourtour de l'église.

-A l'entreprise FLAMME ENVIRONNEMENT en charge de la collecte des déchets ménagers

Article 3 : Cette interdiction de stationnement rentrera en vigueur à compter du lundi 14 novembre 2022 à 9h jusqu'au mardi 22 novembre 2022 à 16h.

Article 4: La pose de barrières et panneaux d'interdiction seront assurés par les services techniques de la commune.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté est destinée à :

- Monsieur le Commandant de Police d'AULNOYE-AYMERIES,

-Monsieur le Responsable de l'entreprise FLAMME ENVIRONNEMENT Rue du Dispatching 59720 LOUVROIL

- M. le Responsable Voirie, CAMVS, 1 Place du Pavillon, 59600 Maubeuge

-Madame RODRIGUES Tresa , propriétaire du garage de l'immeuble sis 9 grand rue à BERLAIMONT 59145

-Monsieur CARION Claude 7 place du Général De Gaulle à BERLAIMONT (59145)

- M. le Chef de Service Prévisions du Groupement 4 du SDIS, 128 rue de l'Industrie à Onnaing,

- Affichage et archives Mairie.

Fait à BERLAIMONT, le 9 novembre 2022
Le Maire,

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Michel HANNECART

